

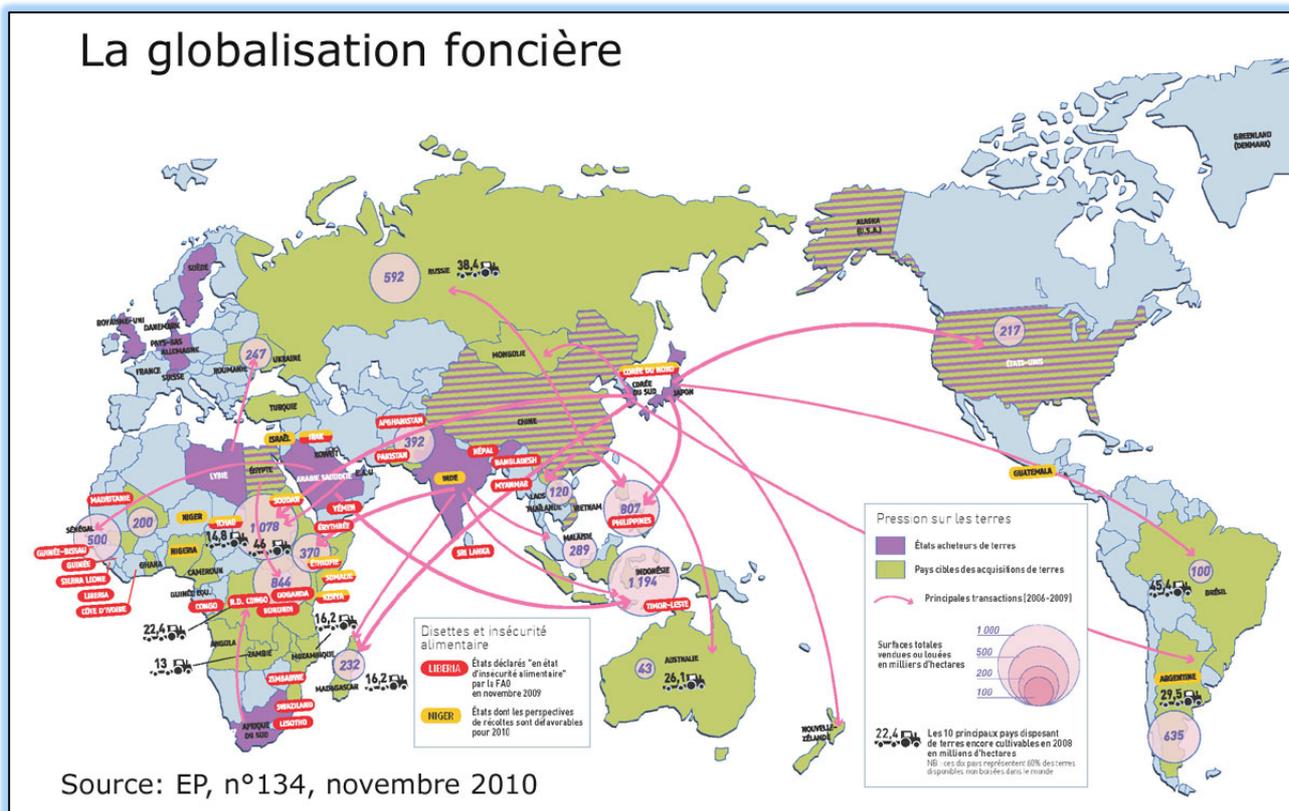
Terminale ES/ L

Devoir à rendre le 30 septembre 2013 :

Etude critique de documents : Des clés de lecture de la mondialisation

Consigne : Etudiez de façon critique les documents en dégagant leurs apports sur les aspects politiques, économiques, sociaux et environnementaux des achats de terres au niveau international. Vous étudierez les facteurs et les conséquences de la mondialisation foncière.

Document 1 : D'après Alain Nonjon, Espace prépa:



Document 2 : Les achats de terres cultivables s'accroissent dans le Monde.

« A Madagascar, une société indienne, Varun International, a loué, ces dernières années, 465000 hectares de terres pour cultiver du riz destiné au marché indien (...) En République démocratique du Congo, la Chine prévoit de créer la plus grosse plantation de palmiers à huile du Monde sur des centaines de milliers d'hectares.... Cette liste, non exhaustive, ne cesse de s'allonger à vitesse accélérée, selon une étude des Nations Unies (...) « Depuis 2006, entre 15 et 20 millions d'hectares de terres agricoles ont fait l'objet de transactions ou de négociations » entre les pays en développement et des investissements étrangers (...) et d'abord en Afrique subsaharienne, (...) là où la main d'œuvre est peu coûteuse et le mètre carré bon marché. L'Europe de l'Est, l'Asie et l'Amérique latine sont aussi concernées (...)

La course à la terre s'est intensifiée après la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008. « Les pays pauvres en ressources, mais riches en réserves monétaires, se sont alors tournés vers l'acquisition ou la location de terres à grande échelle pour assurer leur sécurité alimentaire », insiste le rapport de l'ONU (...) L'arrivée massive d'investisseurs dans le foncier agricole n'est pas forcément une mauvaise chose pour l'économie locale. L'argent étranger peut déboucher sur des transferts de technologies, l'ouverture de routes ou encore la création d'emplois et de richesse (...) Mais ces impacts positifs exigent au préalable le respect des droits des utilisateurs des terres convoitées, et la mise en terre de cultures améliorant la sécurité alimentaire.

Or, dans de nombreux pays, les agriculteurs ne détiennent pas de titres de propriété. Quand l'Etat les exproprie au bénéfice d'investisseurs étrangers, ils ne peuvent défendre leurs intérêts en justice (...) Dans une série de propositions, les autorités françaises et les organismes de développement défendent une politique axée sur l'instauration de règles internationales. Ces règles prévoiraient notamment de lier l'achat de terres au (...) respect de l'environnement. »

Oiliver Tallèse, « Les achats de terres cultivables s'accroissent dans le monde ». La Croix, 10 mars 2010.